



---

**CHANCELLERIE D'ÉTAT**

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

---

**EN BREF – EN BREF- EN BREF- EN BREF- EN BREF**

## **Clic & Tax : un logiciel pour remplir sa déclaration d'impôt, une étape dans un processus de réformes**

La chancellerie d'Etat communique :

Cette année, les contribuables recevront avec leur déclaration d'impôt un CD-ROM qui les aidera dans leurs obligations fiscales. C'est une première dans le canton de Neuchâtel. Présenté ce jour aux médias par le conseiller d'Etat Jean Studer, chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances (DJSF), le logiciel « Clic & Tax » constitue la première étape du vaste projet de modernisation et de réorganisation du Service des contributions (SCCO) annoncé dans le Programme de législature du Conseil d'Etat. Avec, à terme, des relations facilitées entre le contribuable et l'administration fiscale et un meilleur rendement de l'impôt pour l'Etat et les communes.

Au début de la présente législature, le Conseil d'Etat a entrepris une révision de la loi sur les contributions directes (LCDir), en collaboration avec la commission fiscalité du Grand Conseil. Il a également décidé un train de mesures d'urgence destinées à renforcer l'égalité face à l'impôt, dans le domaine de la taxation, de la perception, du recouvrement et de la lutte contre la fraude fiscale. Mais il s'est aussi engagé à améliorer le rendement de l'impôt par des mesures d'organisation internes à l'administration, l'introduction de nouvelles technologies et, surtout, une amélioration de la communication avec les contribuables.

### **Clic & Tax : un plus pour le contribuable et pour l'administration**

Le logiciel qui sera distribué avec la déclaration d'impôt constitue la première étape de cette importante réforme. Clic & Tax évitera au contribuable de remplir des brouillons au crayon. Son ergonomie offre une convivialité renforcée, qui plus est avec des accès directs aux directives. Celui qui remplit sa déclaration n'aura plus à se soucier du calcul de certaines déductions. Cette opération sera automatiquement réalisée par le logiciel, tout comme les cours des titres, dont la liste sera directement intégrée au programme après téléchargement via internet. Clic & Tax permettra encore au contribuable de consulter l'impôt dû au niveau communal, cantonal et fédéral, ainsi que les contributions ecclésiastiques puisqu'ils seront également calculés par le logiciel. Enfin, les données enregistrées seront sauvegardées pour faciliter le remplissage de la déclaration de l'année suivante.

Après avoir rempli sa déclaration avec Clic & Tax, le contribuable est invité à imprimer une quittance contenant plusieurs codes-barres qui est expédiée avec tous les justificatifs habituels au Service des contributions. Celle-ci sera lue par un système optique qui permettra d'éliminer de fastidieuses opérations manuelles de vérification et de

2.  
vidéocodage. Les travaux de l'administration en seront donc grandement simplifiés, ce qui permettra d'améliorer et d'accélérer encore le processus de taxation.

### **Six séances d'informations publiques**

Chaque contribuable recevra également avec sa déclaration d'impôt une invitation du chef du DJSF à participer à l'une ou l'autre des séances d'information qui seront organisées entre janvier et février dans les six districts du canton, selon le planning suivant :

22.1.08	Couvet, Centre sportif du Val-de-Travers, Clos-Pury 5
24.1.08	Gorgier, Centre scolaire secondaire, Les Cerisiers, Rue Lancelot 1
5.2.08	Cernier, Centre scolaire du Val-de-Ruz, La Fontenelle, Chasseral 3
6.2.08	La Chaux-de-Fonds, Lycée Blaise-Cendrars, Rue du Succès 45
13.2.08	Neuchâtel, Université, Aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz 1
20.2.08	Le Locle, CIFOM, Ecole technique, Rue Klaus 1

Ces rencontres permettront au département de présenter les avantages de Clic & Tax et de répondre aux questions du public. Des ateliers offriront encore la possibilité de s'adresser directement à des spécialistes du Service des contributions.

Les dates des conférences seront enfin rappelées par des annonces dans les médias et des affiches placardées dans les administrations publiques du canton et des communes.

### **Un investissement de 2 francs par contribuable !**

Clic & Tax est basé sur les expériences réalisées par d'autres cantons et une évaluation des produits disponibles sur le marché. C'est notamment pourquoi le développement du logiciel, son impression, les adaptations informatiques réalisées au Service des contributions et la campagne d'information représentent un investissement de 200.000 francs, soit 2 francs par contribuable. C'est une somme très modeste pour le confort apporté à celui-ci et les gains de productivité attendus au sein du Service des contributions.

A cet investissement s'ajoute le temps passé à la gestion du projet, aux développements informatiques, aux tests et à la mise en place de nouvelles procédures de gestion. Ce temps est lui aussi modeste puisque l'on peut l'estimer à 390 jours/homme.

### **Une étape dans un processus de réforme**

Mais Clic & Tax s'inscrit dans un processus de réforme bien avancé. Ainsi, depuis le début de la législature, les opérations de taxation ont-elles été accélérées. L'objectif consistant à taxer 50% des contribuables au 30 juin a été atteint en 2007 par une première réorganisation interne au Service des contributions. Depuis 2006, un train de mesures a été mis en œuvre pour améliorer l'encaissement de l'impôt, notamment la facturation d'un intérêt moratoire de 10% et l'introduction d'un intérêt compensatoire de 4,5%. Les premiers résultats sont positifs: en effet, 89,4% des tranches d'impôt facturées pour la période fiscale 2007 ont été encaissés, soit une amélioration par rapport aux périodes fiscales 2006 (87,5%) et 2005 (84,8%).

A terme, néanmoins, les réformes en cours devraient permettre de rapprocher toujours plus l'administration du contribuable. Ce dernier ne devrait plus avoir qu'un seul interlocuteur pour toutes les questions concernant sa taxation et la perception de ses tranches. Il devrait également pouvoir réaliser la plupart de ses transactions avec

3.

l'administration via le guichet sécurisé unique sur internet. Pour atteindre cet objectif, le SSCO sera amené à introduire de nouvelles technologies et à revoir ses procédures de travail en profondeur. En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, de nouvelles fonctions seront créées. Les collaborateurs-trices seront appelés à être plus polyvalent-e-s mais auront des perspectives de développement personnel plus intéressantes qu'aujourd'hui. Les conditions de travail au SSCO deviendront aussi plus attractives, par exemple avec l'introduction du travail à domicile pour les personnes qui le souhaitent.

Pour garantir la réussite de ces réformes, le département entend présenter une demande de crédit d'investissement au Grand Conseil, d'ici à fin 2008.

**Toutes les informations sur le nouveau logiciel Clic & Tax sont disponibles sur [www.clictax.ch](http://www.clictax.ch)**

Neuchâtel, le 8 janvier 2008